

» BULLETIN MUNICIPAL

01 34 74 13 31 – contact@mairie-mezy.fr
avril 2026 – n° 1

Edito du Maire

La nouvelle équipe municipale, en place depuis pratiquement un mois, s'est mise rapidement au travail avec enthousiasme et détermination.

Bien sûr, les résultats ne sont pas encore visibles, mais soyez assurés que nous nous mobilisons pleinement pour que les premiers effets se fassent sentir rapidement.

Le conseil municipal du 30 mars a permis d'officialiser les commissions, et celui du 16 avril a permis de voter le budget (voir les comptes rendus). Ces échéances, nous ont fortement mobilisés. Cependant, dès notre installation, sans attendre, les réflexions ont commencé et plusieurs actions ont déjà été engagées. Nous aurons à cœur de vous en tenir régulièrement informés, dès que des avancées concrètes seront visibles.

Par ailleurs, nous avons commencé à nouer des contacts importants qui vont se poursuivre dans les semaines à venir : avec les maires des communes voisines pour avancer ensemble sur des projets communs (comme la RD 190, et bien d'autres), avec GPSEO, ainsi qu'avec 1001 Vies, propriétaire du terrain de l'Orangerie. Une rencontre est prévue prochainement, et nous espérons pouvoir bientôt partager avec vous des avancées concrètes.

Nous travaillons également à améliorer notre communication afin de mieux vous informer sur la vie de la commune et les actions menées. C'est une priorité pour nous.

Vous avez malheureusement pu constater certaines difficultés avec le site internet, nous travaillons activement à sa refonte.

D'ici là, nous faisons de notre mieux, en comptant sur votre patience et votre compréhension.

Aurélien Rousseau, député des Yvelines a par ailleurs été reçu en mairie, et s'est déclaré prêt à apporter tout le soutien nécessaire aux projets de la commune que nous lui avons présentés.



Dans ce numéro, comme nous souhaitons le faire régulièrement, nous ouvrons les pages des Nouvelles aux associations qui le souhaitent. Elles jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune et méritent d'être mieux connues de tous.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture. Même si ce numéro est encore modeste, nous travaillons déjà à le faire grandir et à l'enrichir pour les prochaines éditions.

Michel Charron, Maire de Mézy sur Seine

Budget Municipal 2026

Lors du conseil municipal du 16 Avril 2026, la commune de Mézy-sur-Seine a adopté son budget primitif 2026, ainsi que les taux d'imposition applicables pour l'année 2026.

Le budget 2026 s'élève à 2,26 millions d'euros en fonctionnement et 829 953 euros en investissement. Il est strictement équilibré, conformément aux obligations des collectivités locales.

Le fonctionnement : assurer le service public au quotidien

Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur la fiscalité locale, complétée par les produits des services communaux et les dotations de l'État.

Les dépenses de fonctionnement sont majoritairement consacrées :

•aux charges de personnel,

•aux dépenses courantes (énergie, entretien des bâtiments, fournitures, assurances),

•aux participations et subventions.

L'investissement:
entretenir et préparer l'avenir

Le budget d'investissement permet :

•de poursuivre les travaux sur les bâtiments communaux,

•d'entretenir la voirie,

•de renouveler les équipements et matériels municipaux,

•tout en assurant le remboursement du capital de la dette, sans recourir à de nouveaux emprunts.

Ces investissements sont financés par l'autofinancement, des subventions de l'État, de la Région et du Département, ainsi que par le FCTVA (Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, FCTVA, est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement).

Les taux d'imposition 2026

Le conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour 2026 comme suit :

•Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,00 %

•Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,28 %

•Taxe d'habitation : 7,81 %

Il a été choisi d'augmenter la taxe foncière, tout en restant inférieur à l'inflation, d'un niveau équivalent aux année précédentes afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Méziacois.

En résumé

Le budget 2026 de Mézy-sur-Seine traduit une volonté claire :

•maîtriser les dépenses,

•préserver l'équilibre financier,

•maintenir un niveau d'investissement responsable, nécessaire à l'entretien des bâtiments communaux et à leur mise aux normes, un certain nombre de non conformités ayant été mises en évidences…

La culture à Mézy

Une nouvelle dynamique culturelle pour Mézy-sur-Seine

La commission culture en date du 8 avril a défini les grandes orientations de son action pour le début de mandature, avec une ambition claire : faire de la culture un levier de lien social, accessible à tous les habitants.

Dans un esprit de simplicité et d'efficacité, la démarche repose sur la valorisation de l'existant et l'engagement collectif. La bibliothèque jouera un rôle central, avec le développement d'animations régulières : club lecture mensuel, rencontres d'auteurs locaux, ateliers numériques et temps conviviaux.

Un rythme culturel sera progressivement installé avec l'organisation d'un événement par mois, complété par trois temps forts annuels. L'objectif est de proposer des rendez-vous réguliers, ouverts à tous les publics.

Le lien intergénérationnel constituera un axe important, à travers des activités favorisant les échanges entre habitants : ateliers mémoire, jeux de société, repas partagés. La commune s'appuiera également sur le dynamisme des associations locales, avec une meilleure coordination des initiatives, un agenda partagé et une valorisation du bénévolat.

De nouvelles actions seront expérimentées au fil de l'année : soirées jeux, ciné-débats, expositions d'habitants ou encore projets participatifs pour embellir le village.

Plusieurs initiatives concrètes seront mises en œuvre dès cette année, parmi lesquelles : un club lecture mensuel, des animations régulières, une soirée jeux intergénérationnelle, un cinéma en plein air, ainsi que la relance du concours des maisons fleuries.

Cette dynamique se construira avec les habitants, dans un esprit de co-construction et d'ouverture.

La culture est l'affaire de tous : chacun est invité à y prendre part.

Faire vivre la culture à Mézy-sur-Seine, ensemble

À Mézy-sur-Seine, la culture est avant tout une affaire de rencontres, de partage et de convivialité. C'est dans cet esprit que la commission culture a défini ses priorités pour l'année à venir.

Notre première volonté est simple : prendre soin de ce qui existe déjà. Derrière chaque événement, il y a des associations engagées, des bénévoles investis et des habitants qui font vivre notre commune. Leur énergie est précieuse, et nous continuerons à les accompagner pour que ces moments restent des rendez-vous attendus et réussis.

En parallèle, nous souhaitons faire grandir cette dynamique, en proposant progressivement de nouveaux temps culturels accessibles à tous. La bibliothèque et le Comité des Fêtes notamment, occuperont une place centrale, avec la coordination et l'organisation d'animations régulières et des moments conviviaux ouverts à tous les publics.

Nous accorderons aussi une attention particulière aux temps intergénérationnels, parce que la culture est un formidable moyen de créer du lien entre les habitants, quel que soit l'âge. Jeux, rencontres, échanges… autant d'occasions de se retrouver et de mieux se connaître.

Rodolphe Nolet, Premier Adjoint

Agenda Culturel : Mai et Juin 2026

Avant l'édition d'un agenda partagé, d'ici la fin du mois de juin, la vie culturelle sera déjà bien présente dans notre village, avec de nombreux rendez-vous, retenez les !

Un printemps et un début d'été riches en animations à Mézy-sur-Seine !
De mai à fin juin, de nombreux rendez-vous vous attendent pour partager des moments conviviaux en famille ou entre amis.

MAI

Ateliers créatifs : les 2 et 23 mai

Envie de créer et de vous exprimer ?
En salle Chaud Soleil de 10h à 16h :

- 2 mai – Atelier modelage
- 23 mai – Atelier peinture

Renseignements auprès du Comité des fêtes

Marché du Printemps : 17 mai

Venez découvrir de nombreux artisans et faire vos achats lors de cet évènement qui se tiendra à la salle des fêtes.

Brocante : 24 mai

La Caisse des écoles vous donne rendez-vous de 8h à 17h dans le parc de la mairie.
Flânez, faites de bonnes affaires ou tenez votre stand !
Inscriptions en mairie pour les exposants.

Biblio Brunch : 7 juin

La bibliothèque vous accueille de 10h à 12h.

Venez partager vos lectures, échanger et profiter d'un moment chaleureux autour d'un café et de quelques douceurs.

Ouvert à toutes et à tous !

JUIN

Un mois festif !

Boum des enfants : 19 juin
De 20h à 22h – cour de l'école
Organisée par la Caisse des écoles

Fête du tennis : 20 juin
A partir de 15h – terrains de tennis : finale du tournoi interne et remise des prix. Inscription auprès du bureau du TCPM

Fête de la musique : 21 juin
De 18h à minuit – parc de la mairie
Musiciens locaux, danse, ambiance conviviale et festive (coordination Comité des fêtes)

Kermesse de l'école : 27 juin
De 11h à 16h – parc de la mairie
Un moment incontournable pour petits et grands. Organisée par la Caisse des écoles

Guinguette Lion's Club : 27 juin
A partir de 16h – parc de la mairie
Prolongez la journée dans une ambiance festive avec le Comité des fêtes et le Lion's Club

Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de faire vivre ensemble notre village.
Nous vous attendons nombreux !
Cette dynamique ne pourra exister qu'avec vous et pour vous. Habitants, associations, bénévoles : chacun a sa place pour faire vivre la culture à Mézy-sur-Seine.

Parce que la culture, au fond, c'est ce qui nous rassemble.

Échanges avec les communes voisines

Il est essentiel de nouer et d'entretenir de bonnes relations avec les communes voisines, qui partagent des problématiques similaires aux nôtres. Ces coopérations permettent de porter des dossiers conjointement et de renforcer notre poids auprès des instances concernées.

Une première réunion a eu lieu avec le maire de Juziers. À cette occasion, plusieurs sujets communs ont été identifiés, notamment la RD 190 et l'Île Verte. Ces échanges ont vocation à se poursuivre et à être élargis aux communes environnantes, afin d'unir nos efforts sur des dossiers partagés.

Une rencontre réunion a également eu lieu avec le maire d'Hardricourt. Une coopération étroite est envisagée sur un certain nombre de sujets, certains d'entre eux étant d'ailleurs communs avec Juziers.

Les maires des autres communes voisines seront approchés dans les prochaines semaines, nous leur proposerons des réunions régulières pour suivre les dossiers.

Dans le cadre de la communauté urbaine GPSEO, des échanges ont également eu lieu avec la maire de Bouafle, le maire de Limay et la maire de Meulan. Ces discussions s'inscrivent dans la perspective de la mise en place des futures instances de la communauté urbaine, à la suite des élections, afin de positionner au mieux notre commune et de défendre efficacement ses intérêts.

Elles ont d'ores et déjà permis d'obtenir plusieurs informations importantes, notamment concernant une éventuelle révision du choix effectué par la municipalité précédente en matière de collecte des ordures ménagères. Il apparaît que la convention signée avec la société en charge de ce service ne pourra pas être revue avant 2028.

Cette situation peut être perçue comme une opportunité, dans la mesure où elle nous laisse le temps d'évaluer précisément le dispositif actuel, les besoins de notre commune, ainsi que vos attentes. Toutefois, cela implique également de devoir composer encore deux ans avec un système qui ne semble pas donner entière satisfaction à l'ensemble des habitants.

Michel Charron, Maire de Mézy sur Seine

Quid de la réouverture de la mairie le samedi ?

C'est une de nos promesses de campagne : la réouverture de la mairie le samedi matin.

Pour des questions de planning (celui du secrétariat est déjà établi pour les prochains mois), nous avons fixé l'échéance au mois de septembre.Votre mairie sera alors ouverte chaque samedi matin, pour vous permettre de prendre rendez-vous avec les élus.

Jusqu'à la fin de l'année, le secrétariat ne fonctionnera alors qu'un samedi sur deux, le temps de faire un bilan des besoins réels, et d'adapter alors la fréquence pour l'an prochain.

D'ici là, en cas de besoin, les élus restent joignables.

La Maison de la Justice et du Droit assure des permanences gratuites en mairie

Permanences juridiques : chaque 4e jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Permanences d'écrivain public : chaque 1er jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.

Ces services permettent d'obtenir un accompagnement dans vos démarches administratives ou juridiques

Premier Conseil d'administration du CCAS de Mézy.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mézy sur Seine s'est réuni pour son premier Conseil d'administration, le 22 avril 2026 marquant une étape importante pour la politique sociale de la commune.

L'instance est désormais composée de huit membres :

• quatre élues du Conseil municipal,

• une représentante d'associations œuvrant sur le territoire dans le domaine du handicap

• trois personnes qualifiées,

Cette composition équilibrée permet de croiser les expertises et de renforcer la proximité avec les habitants.

Le Centre Communal d'Action Sociale développe des actions de solidarité (les colis de Noel pour les anciens, la campagne de vaccination). Il oriente vers les organismes compétents les familles, les seniors et de toute personne ayant besoin d'informations.

Aujourd'hui, le CCAS de Mezy n'a pas de professionnels dédiés ce qui limite le nombre d'actions mises en œuvre.

Un premier Conseil d'administration riche en décisions

Lors de cette séance d'installation, plusieurs points structurants ont été adoptés :

• Le règlement intérieur, qui encadre le fonctionnement du CCAS.

• L'élection de la vice présidente, chargée d'accompagner le président dans la mise en œuvre des actions sociales.

• Le règlement de domiciliation

• Le vote du budget 2026, première feuille de route financière de l'établissement.

Ces décisions posent les bases d'un CCAS actif, organisé et tourné vers les besoins des Méziacois.

Chaque compte rendu de Conseil d'administration sera affiché sur les panneaux aux mêmes titres que les comptes rendus des conseils municipaux.

Une volonté affirmée de renforcer l'action sociale

Monsieur le Maire, également président du CCAS, a réaffirmé son engagement en faveur d'une politique sociale ambitieuse :

« Le CCAS doit être un véritable soutien pour chaque Méziacois. En augmentant son budget, nous affirmons notre volonté d'agir concrètement pour les familles, les seniors et toutes les personnes qui ont besoin d'un accompagnement. La solidarité est au cœur de notre action municipale. »

La vice présidente nouvellement élue a également exprime son enthousiasme et sa détermination :

« Ce premier Conseil d'administration marque le début d'un travail collectif ambitieux. Nous souhaitons développer des actions de proximité, renforcer l'écoute et proposer des solutions adaptées aux réalités du terrain. Le CCAS sera un acteur présent et attentif auprès de tous

La première étape est l'installation de notre conseil d'administration pour développer des actions et en particulier auprès des séniors Ainsi nous communiquerons régulièrement sur les nouveautés, les actions sur les nouvelles de mezy, en mairie, et sur le site internet de notre commune.

Nous travaillerons en collaboration avec les partenaires locaux et associatifs .

Commission Communale des Impôts Directs

Appel à candidature

Après les élections, il est nécessaire de renommer les représentants au sein de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

• dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants ;

• participe à l'évaluation des propriétés bâties ;

• participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;

• formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La CCID se réunit une fois par an

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.

Les membres sont nommés par le directeur régional/départemental des finances publiques sur une liste de contribuables « en nombre double » dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit comporter 32 noms :

• 16 noms pour les commissaires titulaires ;

• 16 noms pour les commissaires suppléants.

Les représentants doivent :

• être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;

• avoir au moins 18 ans ;

• jouir de leurs droits civils ;

• être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;

• être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission

La plupart des membres siégeant actuellement dans la CCID ont souhaité continuer leur mission.

Certains souhaitent ne pas renouveler leur mandat, 10 nouveaux représentants sont donc à nommer.

Si vous souhaitez participer à cette commission, merci de contacter le secrétariat de la mairie pour poser votre candidature.

L'équipe des élus

Le Carnet

Mariage	Décès
21 Mars 2026	1er Avril 2026
Monsieur Jean-Marc, Tonio Hamelin et Madame Valérie, Anne Guillerm	Madame Chantal Badier, survenu à Caumont l'Eventé

Retour sur la chasse aux oeufs

Lundi 6 avril, le parc de la mairie a accueilli la traditionnelle chasse aux œufs, organisée cette année par la nouvelle équipe municipale. Sous un soleil radieux, les enfants et leurs familles ont pu profiter d'un moment joyeux et convivial.

Nous tenons à adresser un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps, ainsi qu'aux membres du comité des fêtes, de la caisse des écoles et de la bibliothèque. Leur engagement a permis de faire de cette matinée un véritable succès.

Cette chasse aux œufs est le fruit d'un beau travail collectif, réunissant toutes les bonnes volontés autour d'un même objectif : offrir un moment de bonheur aux enfants de notre commune.





Nouvelles de la bibliothèque

NOUS LUI RENDONS HOMMAGE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Eliane Bureau. Eliane a été fidèlement au service de la Bibliothèque de Mézy pendant plus de 10 ans comme bénévole et gestionnaire. Sérieuse et douce à la fois, d'humeur égale, Éliane nous apportait le sentiment du travail bien fait dans le calme et la bonne humeur, principes que nous essayons de faire perdurer dans les actions de la bibliothèque.

Nous adressons à sa famille toute notre sympathie et nos pensées.

AGENDA - PRINTEMPS 2026

-Du samedi 23 mai au samedi 6 juin. Vente de livres désherbés à la bibliothèque. Les romans, les polars, les albums sortent de nos rayons pour enrichir vos bibliothèques, à tout petits prix.

-Dimanche 7 juin, de 10h à 12h. A la bibliothèque. Biblio-Brunch. On choisit un livre, on le partage… autour d'un café ou d'un thé. Chacun emporte son ou ses sélections d'ouvrages et un petit quelque chose de doux, salé ou sucré.

Pour notre belle jeunesse, nous venons de faire l'acquisition de 40 nouveaux titres : albums (pour les plus petits) et documentaires (pour les 6-12 ans). Venez les découvrir !

En préparation, dès septembre, Conversation anglaise, les mardis après-midi, tous les 15 jours. Préinscrivez-vous par mail… sans trop attendre.

Mail : bibliothequedemezy@gmail.com

Notre site : https://bibliothequemezy.fr

NOS ANNONCEURS





Entreprise LE PANS

Créations, entretiens parcs et jardins, élagage, abattage

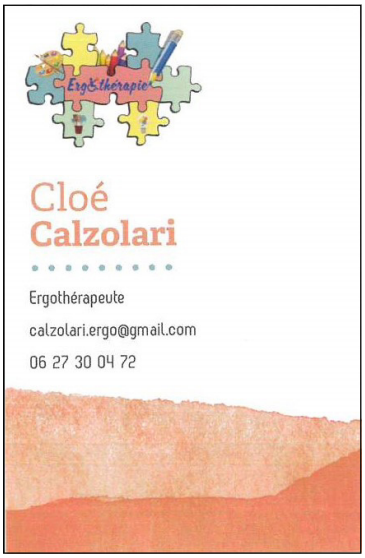
39 ter, av. Chateaubriand
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 93 68

Hygie Services

Ensemble pour vous accompagner au quotidien depuis 2007 Prise en charge APA et PCH Déduction fiscale de 50%

. Aide à la personne, autonomie . Maintien à domicile pour rester vivre dignement chez vous . Entretien du logement

Nous intervenons 7j/7j en mode prestataire, pas de frais d'adhésion ni de dossier. Devis gratuit et personnalisé au 01.30.22.24.30 54, rue Alfred Lasson 78250









Isabelle ANCKNER DARRAS Graphologue Graphothérapeute Guidance Remédiation Hypnothérapeute agréée préparation TCH
Tél : 06 61 96 54 73





LES JARDINS MEDICIS

Résidence médicalisée pour personnes âgées Accueil de personnes autonomes et dépendantes Equipe soignante pluridisciplinaire Cadre chaleureux Chambre individuelle

5, rue de Meulan
78250 Mézy-sur-Seine
Tél. 01 34 74 18 01



Nouveau : Pose de borne de recharge pour voiture électrique.





MEZY SUR SEINE

Mézy-sur-Seine

OPÉRATIONS BROYAGE
DE VOS VÉGÉTAUX



Les samedis 11 avril et 23 mai 2026,
de 9h à 12h
Stade municipal, chemin de la Jachère

GRATUIT - Accès libre

1. **Apportez vos branchages à broyer,**
   (pas plus de 12 cm de diamètre)
2. **Repartez avec du broyat,**
   (pensez à apporter vos contenants)
3. **Enrichissez le sol de votre jardin.**

En complément, une benne accueillera vos végétaux qui ne peuvent être broyés.

Cofinancé par l'Union européenne

Région îledeFrance

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

01 30 33 90 00
INFOS DÉCHETS GPS&O
Lundi > vendredi,
9h > 12h et 14h > 17H.
SUR GPSEO.FR

GRAND PARIS SEINE &OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE